

# INSTITUTIONNALISER LE DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION DANS LA RÉGION MENA

Conclusions, le 29 mars 2018, Centre de conférences de l'OCDE (Paris, France)

## Intégrité des affaires

### Contexte

La corruption est un défi mondial aux dimensions sociales, politiques et économiques complexes. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA), un certain nombre de pays ont déclaré que la lutte contre la corruption était une priorité et ont récemment adopté des lois et des stratégies pour lutter contre la corruption. Néanmoins, bien que l'intégrité soit essentielle au développement d'économies ouvertes et compétitives dans lesquelles la croissance et les opportunités sont réparties de manière durable et équitable, les progrès en matière d'élimination de ce phénomène sont limités.<sup>1</sup>



Le Forum mondial sur l'intégrité et la lutte anti-corruption, qui est consacré à la lutte contre la corruption aux niveaux mondial et régional, offre également la possibilité de dialoguer avec le réseau MENA-OCDE pour l'intégrité des affaires (MOBIN).

L'objectif de la réunion MOBIN 2018, qui a réuni plus de soixante parties prenantes et experts représentant 14 pays, ainsi que des organisations internationales, la société civile, le secteur privé et le monde universitaire, était d'aborder les dispositions existantes relatives au dialogue public-privé sur la corruption. Cette réunion s'est tenue suite à la forte demande d'apprentissage par les pairs en 2017, afin de mettre en place des mécanismes de responsabilisation efficaces favorisant un climat des affaires plus fort et plus propre, et de renforcer la conformité volontaire des entreprises. M. Andreas Schaal, directeur des relations mondiales à l'OCDE et Sous-Sherpa du G20, et Mme Mathilde

Mesnard, directrice adjointe de la Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE, ont rappelé, dans l'ouverture, que les stratégies globales de prévention et de lutte contre la corruption doivent inclure des mécanismes efficaces et de coopération entre les autorités nationales et le secteur privé. La mise en place d'un mécanisme durable, notamment soutenu par la [Convention des Nations Unies contre la corruption \(UNCAC\)](#), est, en général, une initiative exigeante et de longue durée partout dans le monde.

### Session 1 - Le dialogue public-privé sur la lutte contre la corruption: quand les normes internationales se traduisent en action.

Les normes et instruments internationaux, tels que la [Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption et les recommandations et directives connexes](#), ont un impact significatif sur les pratiques de lutte contre la corruption. Comme l'a souligné le chef de la Division de la lutte contre la corruption de l'OCDE, l'accent mis par la Convention sur la responsabilité des entreprises a, par exemple, entraîné une révolution dans la conformité volontaire des entreprises. Ces instruments ne sont pas développés de manière isolée, mais sont basés sur les expériences des pays et sont le produit d'un processus d'apprentissage continu; ils sont révisés à mesure que les problèmes ou les pratiques deviennent plus importants. Les normes

<sup>1</sup> IPC 2017 de TI: classement par pays

internationales actuelles appuient fortement le dialogue public-privé sur la lutte contre la corruption. L'établissement et l'institutionnalisation d'un tel dialogue est difficile mais constitue un élément essentiel de la lutte contre la corruption. Les participants ont suggéré comme conditions préalables dans la région, le besoin de développer la confiance entre les parties prenantes ainsi que l'adoption et la mise en œuvre de cadres législatifs et institutionnels adéquats pour la lutte contre la corruption. Ils ont toutefois noté que cela peut être réalisé dans le contexte des réformes économiques en cours et des efforts de reconstruction, ainsi que de la pression sociale croissante. Les organisations internationales peuvent jouer un rôle important, car leur implication crée un plus grand effet de levier et peut aider à restaurer la confiance.

---

## Session 2 - De la connaissance à la pratique: institutionnaliser le dialogue public-privé pour développer des politiques anti-corruption et renforcer les capacités.

Dans la région MENA, un nombre très limité de pays mène un dialogue public-privé institutionnalisé axé sur le développement des entreprises, comme le montrent le Maroc et la Tunisie.



**Au Maroc**, une [nouvelle stratégie de lutte contre la corruption](#) axée sur cinq piliers (gouvernance, prévention, répression, communication, sensibilisation et formation) et comprenant dix programmes, a été adoptée en 2015. L'un de ces programmes est piloté par la [Confédération générale des entreprises du Maroc \(CGEM\)](#), illustrant l'implication du secteur privé, et la CGEM est également partenaire de la nouvelle Commission nationale Anti-Corruption (2017). Cela dit, vu qu'une seule organisation du secteur privé est modérément impliquée, le dialogue institutionnalisé avec le secteur privé à grande échelle n'a pas encore été établi.

**En Tunisie**, l'[Agenda National des affaires](#), fruit d'un dialogue entre les organisations d'employeurs, l'Institut arabe des chefs d'entreprises, les organisations agricoles et les représentants des

gouvernements, a été mis en œuvre en 2014. L'objectif de l'initiative est d'améliorer le climat des affaires. Cependant, ce dialogue ne traite pas spécifiquement de la corruption.

Les dialogues public-privé axés sur la lutte contre la corruption peuvent prendre différentes formes, mais pour réussir, ils doivent être réguliers, transparents et inclusifs.

**En France**, le dialogue entre les secteurs public et privé pour élaborer la nouvelle [loi Sapin II](#), entrée en vigueur en juin 2017, a pris la forme d'une consultation. L'Agence française anticorruption a sollicité des commentaires en ligne, lors de la rédaction d'une recommandation, décrivant comment les entreprises peuvent s'adapter aux nouvelles exigences juridiques. Cette consultation en ligne a permis de recueillir plus de 450 commentaires et d'être crédible du côté du secteur public.

En Suisse, le secteur public déploie des efforts réguliers pour sensibiliser à la lutte contre la corruption et favoriser le dialogue. Les ministères de l'économie et des affaires étrangères, par exemple, fournissent des conseils sur la mise en place de systèmes de contrôle et de systèmes d'analyse des risques. Les entreprises suisses à l'étranger s'adressent aux ambassades pour une assistance préventive.

La **Colombie** a adopté le programme "[Active Anti-Corruption Companies](#)", qui offre aux entreprises privées une évaluation gratuite et volontaire de l'adaptation et de la mise en œuvre de mesures d'atténuation visant à lutter contre la corruption. Les entreprises qui passent l'évaluation sont reconnues publiquement. Le programme a également été utile pour les entreprises afin d'adapter leurs politiques aux normes nationales et internationales de lutte contre la corruption.

Créer un espace de confiance est d'une importance cruciale, non seulement entre le secteur public et le secteur privé, mais également entre les entreprises elles-mêmes pour faciliter l'action collective. Pour y parvenir, les efforts de lutte contre la corruption devraient être clairement définis comme une situation gagnant-gagnant. Les entreprises bénéficient d'une intégrité renforcée, non seulement en termes de réputation, mais également en termes monétaires.

---

## Session 3 – Actions collectives anti-corruption: Expérience, défis et résultats.

L'initiative de la Banque mondiale décrit l'action collective comme «un processus collaboratif et soutenu de coopération entre les parties prenantes» pour lutter conjointement contre la corruption. [Le Basel Institute on Governance](#) note que, dans la

pratique, l'action collective prend souvent la forme de déclarations / activités conjointes, de pratiques normatives ou de pactes d'intégrité, qui ont des niveaux d'application plus élevés.

Une déclaration est l'affirmation faite par un groupe de sociétés ou par des entreprises et des gouvernements, engageant les parties à ne pas se livrer à la corruption. Les participants ont partagé deux exemples:

- Le [Maritime Anti-Corruption Network \(MACN\)](#) regroupe plus de 90 entreprises qui collaborent ensemble et avec les parties prenantes en faveur d'une vision d'un secteur maritime sans corruption. Le réseau se concentre à la fois sur l'offre et la demande et sur la promotion d'une culture d'intégrité. Les projets d'action collective du MACN à l'échelle mondiale montrent que ces efforts sont évolutifs et reproductibles dans différentes régions géographiques.
- L'Association des jeunes entrepreneurs égyptiens (EJB) a lancé un [Réseau d'intégrité](#) qui vise à renforcer l'intégrité des PME en établissant une analyse de rentabilité et en établissant une norme anticorruption personnalisée (Integrity Pledge). L'Association assure également le renforcement des capacités et des formations. En outre, elle vise à créer un réseau de partenaires dans les secteurs public et privé ainsi que la société civile qui puisse contribuer à accroître la sensibilisation.



Les initiatives d'établissement de normes prennent souvent la forme de codes de conduite et le respect de ces normes est une condition préalable à l'adhésion continue à l'initiative. Les [normes de travail communes de l'Association des industries aérospatiales et de défense \(ASD\)](#) en sont un bon exemple, comme l'a souligné un représentant de la Chambre de commerce internationale, qui a participé à la rédaction de ces normes.

Des [pactes d'intégrité](#) ont été développés par [Transparency International](#) pour lutter contre la corruption dans le processus de marchés publics. Ces pactes réitèrent l'engagement des pouvoirs adjudicateurs et des sociétés soumissionnaires à s'abstenir de toute forme de corruption et à publier toutes les informations relatives aux appels d'offres, sous la supervision d'un contrôleur indépendant, souvent de la société civile. Cela conduit à des procédures d'appels d'offres publics plus transparents, participatifs et responsables.

En plus de ces expériences d'action collective, des représentants du secteur privé ont noté que les entreprises pouvaient prendre d'autres mesures proactives. Le [programme Philips Morris International Impact](#), par exemple, soutient des projets de lutte contre le commerce illégal et les délits connexes en finançant des projets publics, privés et des ONG.

L'appropriation et la volonté politique sont importantes pour le succès des actions collectives anticorruption. Les solutions aux problèmes identifiés doivent être pratiques; des mesures à effet rapide doivent être combinées avec un engagement à long terme. Les différents secteurs ont besoin d'approches différentes, comme le soulignent les tentatives d'action collective au Maroc en matière de santé, de transport et d'énergie.

---

## Prochaines étapes

La lutte contre la corruption nécessite de prendre en compte les effets néfastes sur l'investissement, le commerce et d'autres questions de développement dans la région. Le secteur public doit montrer la voie et envoyer un message clair à toutes les parties prenantes pour montrer ce que la lutte contre la corruption implique et que l'éradication de la corruption est une situation gagnant-gagnant pour tous.

Plus précisément, à l'avenir:

- L'OCDE élaborera un questionnaire qui soutiendra un rapport sur les pratiques et les besoins actuels des économies de la région MENA en matière de dialogue public-privé et d'actions collectives anticorruption. L'OCDE apprécierait vivement l'appui des pays à remplir ce questionnaire et à le porter à l'attention d'autres parties prenantes.
- Les résultats de la réunion MOBINA 2018 devraient être plus largement utilisés dans le débat politique, par exemple sur les investissements et les PME. Comme l'ont souligné plusieurs participants, la participation des PME à cette question revêt une importance capitale.
- Le prochain Conseil consultatif MENA-OCDE offrira une autre plate-forme pour instaurer un dialogue public-privé sur la lutte contre la corruption.



- La collecte de données est une priorité. Le Basel Institute on Governance, par exemple, travaille sur la collecte de données.
- Les organisations internationales devraient soutenir le développement d'un mécanisme d'échange public-privé pour favoriser l'appropriation locale et la volonté politique.



**Contact:**

**Nicola EHLERMANN**

Chef du Programme MENA-OCDE pour la  
Compétitivité

Relations mondiales de l'OCDE

[Nicola.Ehlermann@oecd.org](mailto:Nicola.Ehlermann@oecd.org)

**En savoir plus sur notre travail sur l'intégrité dans la région  
MENA:**

[www.oecd.org/mena/competitiveness/business-integrity.htm](http://www.oecd.org/mena/competitiveness/business-integrity.htm)